



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 16 de l'ordre du jour provisoire*

Collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur le soutien à apporter à une proposition de projet de collaboration visant à élaborer un recueil d'arrangements institutionnels et de bonnes pratiques opérationnelles, qui a pour but de resserrer les liens entre le Comité d'experts et le Groupe d'experts.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/112, dans laquelle il a félicité le Groupe d'experts pour l'adoption de son plan stratégique et de son programme de travail pour la période 2021-2029 à sa session de mai 2021, et noté que le plan stratégique permettrait de fournir des informations aux organismes extérieurs, notamment le Comité d'experts, et de promouvoir la collaboration entre les organismes des Nations Unies en vue d'une normalisation plus large des noms géographiques. Le Comité a soutenu les efforts et mesures visant à renforcer l'interaction et la collaboration entre les Bureaux respectifs du Comité d'experts et du Groupe d'experts, y compris les possibilités de partenariat comme la sensibilisation à l'importance de la toponymie, le partage d'orientations, de méthodes et de pratiques pour la normalisation des noms géographiques, et la préservation des toponymes autochtones, qui font partie du patrimoine culturel d'un pays. En outre, le Comité a encouragé les États Membres à améliorer la communication, la coordination et la coopération entre les autorités chargées de la gestion de l'information géospatiale et les autorités chargées des noms

* E/C.20/2022/1.



géographiques aux niveaux national et régional, y compris dans l'ensemble des domaines thématiques, afin de renforcer la gestion de l'information géospatiale.

Dans le présent rapport, le Groupe d'experts présente les activités qu'il a menées pendant la période intersessions en vue de mettre en œuvre la décision 11/112. Le rapport offre également une vue d'ensemble de la mise en œuvre du plan stratégique et du programme de travail du Groupe d'experts pour la période 2021-2029, notamment les travaux menés pour réinventer la base de données mondiale des noms géographiques et encourager les États Membres à élaborer des directives relatives à l'application et à l'utilisation des noms géographiques sur les produits imprimés et numériques (directives toponymiques). Il renferme en outre une proposition de projet de collaboration visant à élaborer un recueil d'arrangements institutionnels et de bonnes pratiques opérationnelles, qui a pour but de resserrer les liens entre le Comité d'experts et le Groupe d'experts.
